



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JOSEPH-DE-SOREL

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le Directeur général & Secrétaire-trésorier de cette Ville :

QUE lors d'une séance extraordinaire qui aura lieu à 19 h 00, lundi le 9 décembre 2019, le Conseil municipal de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel adoptera le budget et le programme triennal d'immobilisations pour l'année 2020.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget ou le programme triennal.

Donné à Saint-Joseph-de-Sorel, ce 25^{ième} jour de novembre 2019.

Le Directeur général et
Secrétaire-trésorier

Martin Valois, cpa, ca, oma